Refus du fichage ADN, solidarité avec Fabien!

Le 16 novembre dernier, Fabien, militant libertaire, a été menotté lors de la tenue d'une table d'information sur le compteur Linky puis placé en garde-à-vue au commissariat de Saint-Gaudens durant 7 heures.

Que lui voulait-on pour ainsi l'enfermer ? Ficher son ADN !...

Plus d'un an après un passage au Tribunal Correctionnel de Toulouse (pour avoir entravé l'interpellation violente d'un sans abri durant la période du mouvement social contre la loi travail), la justice revient à l'assaut et déroule une partie de son arsenal répressif!

Le prélèvement ADN visait à l'origine au fichage des délinquants sexuels. Il est maintenant largement utilisé au service de la répression des acteurs et actrices du mouvement social. Pour cette raison, de nombreuses organisations politiques et syndicales en préconisent le refus. Parmi elles : les Faucheurs volontaires, le Syndicat de la magistrature, Solidaires, la Confédération paysanne, la CGT, etc...

Le recours par la justice et la police au fichage ADN a ceci de pervers qu'il est renouvelable à volonté et peut se solder à chaque fois par un nouveau procès si la personne s'y oppose...

Ayant lui aussi et comme beaucoup d'autres refusé de se soumettre au prélèvement de son ADN, **Fabien comparaîtra devant le Tribunal d'Instance de Saint Gaudens, le 1er mars, à partir de 14h**.

Parce que nous refusons d'être fiché(e)s à vie, pour nos idées et pour nos luttes!

Contre la discrimination politique, syndicale et militante ! Solidarité avec Fabien et toutes les victimes de la répression !

Résistance en Comminges, Attac, CGT Comminges, Groupe anarchiste Nosotros, Solidaires Comminges, et des individus.

Refus du fichage ADN, solidarité avec Fabien!

Le 16 novembre dernier, Fabien, militant libertaire, a été menotté lors de la tenue d'une table d'information sur le compteur Linky puis placé en garde-à-vue au commissariat de Saint-Gaudens durant 7 heures.

Que lui voulait-on pour ainsi l'enfermer ?

Ficher son ADN!

Plus d'un an après un passage au Tribunal Correctionnel de Toulouse (pour avoir entravé l'interpellation violente d'un sans abri durant la période du mouvement social contre la loi travail), la justice revient à l'assaut et déroule une partie de son arsenal répressif!

Le prélèvement ADN visait à l'origine au fichage des délinquants sexuels. Il est maintenant largement utilisé au service de la répression des acteurs et actrices du mouvement social. Pour cette raison, de nombreuses organisations politiques et syndicales en préconisent le refus. Parmi elles : les Faucheurs volontaires, le Syndicat de la magistrature, Solidaires, la Confédération paysanne, la CGT, etc...

Le recours par la justice et la police au fichage ADN a ceci de pervers qu'il est renouvelable à volonté et peut se solder à chaque fois par un nouveau procès si la personne s'y oppose...

Ayant lui aussi et comme beaucoup d'autres refusé de se soumettre au prélèvement de son ADN, **Fabien comparaîtra devant le Tribunal d'Instance de Saint Gaudens, le 1er mars, à partir de 14h**.

Parce que nous refusons d'être fiché(e)s à vie, pour nos idées et pour nos luttes!

Contre la discrimination politique, syndicale et militante ! Solidarité avec Fabien et toutes les victimes de la répression !

Résistance en Comminges, Attac, CGT Comminges, Groupe anarchiste Nosotros, Solidaires Comminges, et des individus.

Ne pas jeter sur la voie publique

Ne pas jeter sur la voie publique